

PAYS VOIRONNAIS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE BIÈVRE EST

Un budget sous le signe de la rigueur

Si l'action des collectivités locales et intercommunales est principalement conditionnée par le vote de leur budget annuel, leur cycle budgétaire est rythmé par la prise de nombreuses décisions. Le débat d'orientation budgétaire constitue la première étape de ce cycle.

Le dernier conseil communautaire qui se tenait lundi à Colombe a permis un large débat et pointé du doigt les orientations générales et l'avancement des projets de mandat communautaires, « mais surtout la prudence exigée face à des rentrées d'argent en diminution », devait marteler le président Didier Rambaud : « Nous subissons les effets de la crise et ceux de la suppression de

la taxe professionnelle, et en bons gestionnaires nous devons être attentifs à ce cumul de difficultés qui peuvent atteindre à terme les recettes de la CCBE de manière durable. Cela ne peut que nous inciter à la prudence même si des garanties de ressources sont prévues, et renouveler d'attention dans les engagements financiers. Il nous faut choisir les priorités, c'est ce que je demande aux vice-présidents. »

Effet de ciseau

Notons qu'en budgets, tout confondu, la section dépenses de fonctionnement est à 10 849 000 € pour 10 480 000 € de recettes. Le budget principal : 8 435 000 € de dépenses et

8 112 000 € de recettes.

Le budget primitif 2012 s'élève à 7 606 000 € soit + 11 % par rapport à 2011. Quant aux recettes de fonctionnement, elles sont de 8 143 000 € soit une évolution nulle, c'est ce qu'on appelle un effet de ciseau notait le vice-président.

Ainsi pour 2013 les prévisions porteront sur une hausse des prix à la consommation de +1,7 % et une stagnation de l'activité. Par contre une légère hausse de l'investissement productif +0,7, et le gel de l'enveloppe des dotations. Au programme, le développement des services et équipements de l'animation sociale, et mise en place de la médiathèque au Grand-Lemps. □



« Prudence exigée face à des rentrées d'argent en diminution », devait marteler le président Didier Rambaud.